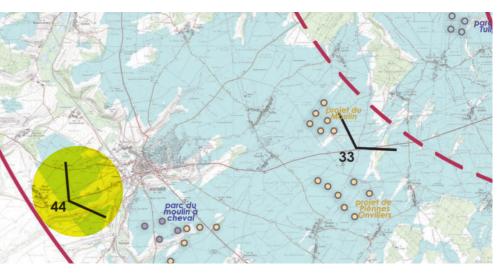


#### PM 44 - Montdidier : Entrée sud-ouest depuis la D930

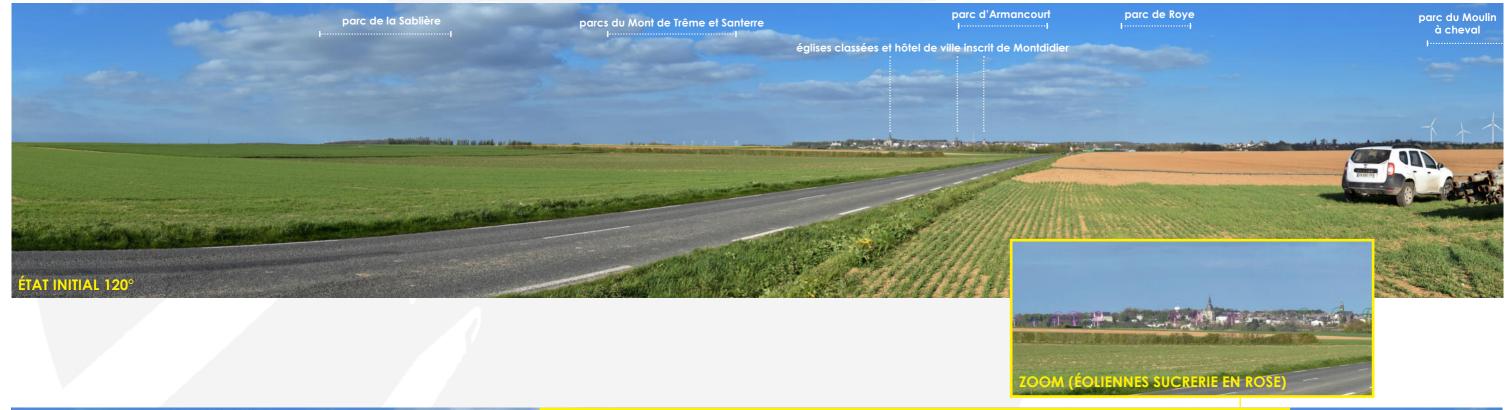
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE: Le pôle urbain de Montdidier marque la limite sud-ouest du périmètre d'étude éloigné. Il s'inscrit à la fois dans une contre-vallée issue de la vallée de l'Avre et dans un secteur identifié d'intérêt en matière de cônes de vue ou belvédères emblématiques qui sont principalement dus à des effets de bombements du relief offrant des perspectives visuelles lointaines. La commune compte trois édifices (églises classée et hôtel de ville inscrit) qui émergent de la silhouette urbaine. Ce secteur est aujourd'hui peu en prise avec l'éolien et de manière éloignée. Ces édifices montrent des covisibilités avec les parcs éoliens existants. Il s'agit donc d'analyser le niveau de perception du projet depuis ce secteur d'intérêt paysager et patrimonial et son rapport au contexte éolien pré-existant.

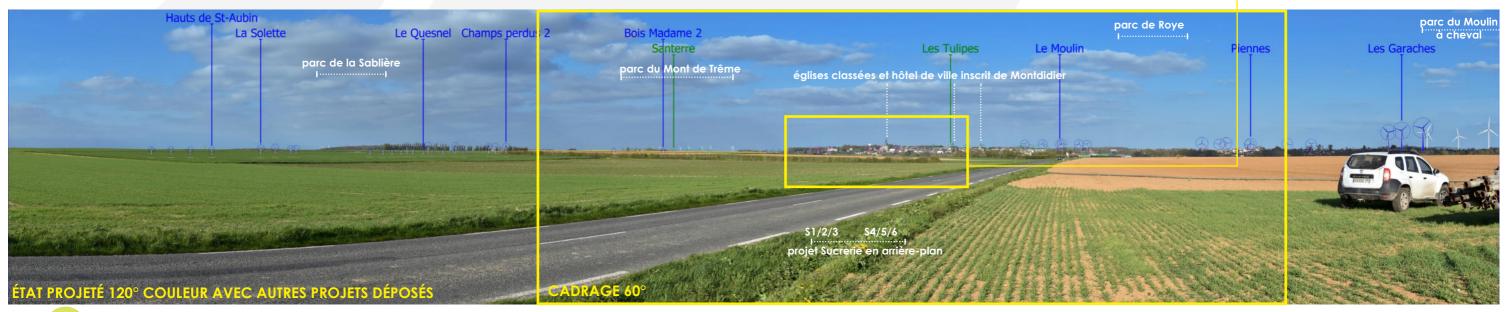
RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Pas d'identification du projet depuis ce secteur de la vallée (filtres visuels générés par le relief, les massifs boisés occupant les versants de la vallée et les fonts bâtis de la ville). Toutefois, l'état projeté en couleur montre que des bouts de pale des éoliennes \$1 et S2 pourraient ponctuellement balayer l'arrière-plan de Montdidier.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Considéré comme nul au regard d'une très DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 19.6 KM (\$3) faible visibilité sur des bouts de pale et du contexte éolien pré-existant.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL: 120°







#### PM 44 - Montdidier : Entrée sud-ouest depuis la D930



Parcs existants et autorisés

Projets déposés et en cours d'instruction

Projet Sucrerie



Identification du contexte éolien sur les photomontages en couleur (page précédente) :

Parcs autorisés non construits

Projets déposés et en cours d'instruction



Projet Sucrerie

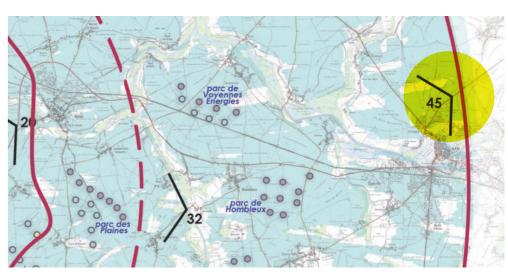


#### PM 45 - Ham : Entrée nord-est depuis la D930

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE: Le pôle urbain de Ham marque la limite est du périmètre d'étude éloigné. Il est implanté dans les plaines basses de la vallée et du canal de la Somme. Plusieurs axes majeurs de traversée de territoire partent de Ham. Les paysages en interface du projet montrent déjà une présence éolienne mais montrent aussi quelques patchs boisés offrant des filtres visuels ponctuels. La ville compte plusieurs édifices classés et inscrits, toutefois, la distance au projet ainsi que la présence éolienne en avant-plan atténuent fortement les risques d'impact à caractère préjudiciable. Il s'agit donc d'analyser le niveau de perception du projet depuis ce secteur patrimonial et son rapport au contexte éolien pré-existant.

RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX: Le projet Sucrerie émerge de la ligne d'horizon en arrière-plan des parcs de Hombleux, Falvieux et de l'Epinette. Des covisibilités s'opèrent avec l'ensemble des parcs éoliens présents au premier plan.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN: Faible au regard de la distance au point de vue et du contexte éolien dense en avant-plan. Pas de phénomène de densification avéré depuis ce secteur (présence éolienne éloignée par rapport à d'autres points de vue où le phénomène est plus prégnant).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 19.6 KM (S4)





#### PM 45 - Ham : Entrée nord-est depuis la D930





Parcs existants et autorisés

Projets déposés et en cours d'instruction

Projet Sucrerie



Identification du contexte éolien sur les photomontages en couleur (page précédente) :

Parcs autorisés non construits Projets déposés et en cours d'instruction





Projet Sucrerie





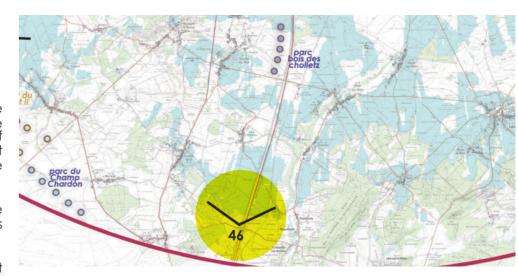


#### PM 46 - Ricquebourg : le long de la voie TGV

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE: La commune de Ricquebourg est implantée le long de l'axe A1/LGV, axe majeur de traversée du territoire passant au coeur de la zone de projet. Elle s'inscrit dans un secteur identifié d'intérêt en matière de cônes de vue ou belvédères emblématiques qui sont principalement dus a des effets de bombements du relief offrant des perspectives visuelles lointaines. La commune est aussi traversée par le GR123 reliant les vallées de l'Oise et de l'Avre par la partie sud du territoire d'étude. Il s'agit donc d'analyser le niveau de perception du projet depuis ce secteur d'intérêt paysager et touristique et son rapport au contexte éolien pré-existant.

RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX: Le projet Sucrerie émerge de la ligne d'horizon en arrière-plan du parc de Roye. Des covisibilités s'opèrent avec l'ensemble des parcs éoliens présents au premier plan.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN:** Faible au regard de la distance au point de vue et du contexte éolien dense en avant-plan. Pas de phénomène de densification avéré depuis ce secteur (peu de parcs visibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 19.8 KM (S3)







# PM 46 - Ricquebourg : le long de la voie TGV



Parcs existants et autorisés Projets déposés et en cours d'instruction Projet Sucrerie



Identification du contexte éolien sur les photomontages en couleur (page précédente) :

Parcs autorisés non construits Projets déposés et en cours d'instruction



Projet Sucrerie







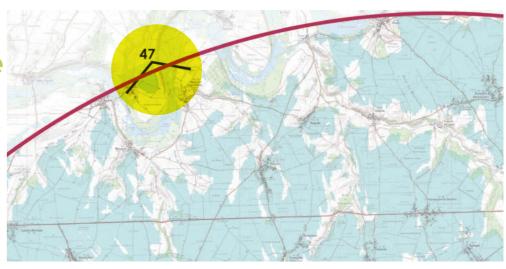
#### PM 47 - Chipilly : Belvédère de la vallée de la Somme

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE: La commune de Chipilly se trouve sur le versant nord de la vallée de la Somme (paysage remarquable) qui offre de larges perceptions visuelles interplateaux tournées vers la zone d'étude. De plus, la commune s'inscrit dans le cône de vue du secteur du Souvenir de l'est amiénois. Le paysage en interface de la vallée et du projet est déjà marqué par un contexte dense (effet de continuité et d'étalement de l'éolien). Il s'agit donc d'analyser le niveau de perception du projet depuis ce secteur d'intérêt paysager et touristique et son rapport au contexte éolien pré-existant.

RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX: Le projet Sucrerie émerge de la ligne d'horizon en arrière-plan de l'ensemble éolien autour du parc de la Grande Sole et des projets du Bois Madame et de Luce. Des covisibilités opèrent avec l'ensemble des parcs éoliens présents au premier plan.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN: Faible au regard de la distance au point de vue et du contexte éolien dense en avant-plan. Des phénomènes de densification avérés sont constatés auxquels le projet Sucrerie ainsi que les autres projets déposés participent.

ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL: 120° DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET L.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120° DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 20.1 KM (\$1)







#### PM 47 - Chipilly : Belvédère de la vallée de la Somme



Parcs existants et autorisés

Projets déposés et en cours d'instruction

Projet Sucrerie



Identification du contexte éolien sur les photomontages en couleur (page précédente) :



Parcs autorisés non construits Projets déposés et en cours d'instruction



Projet Sucrerie



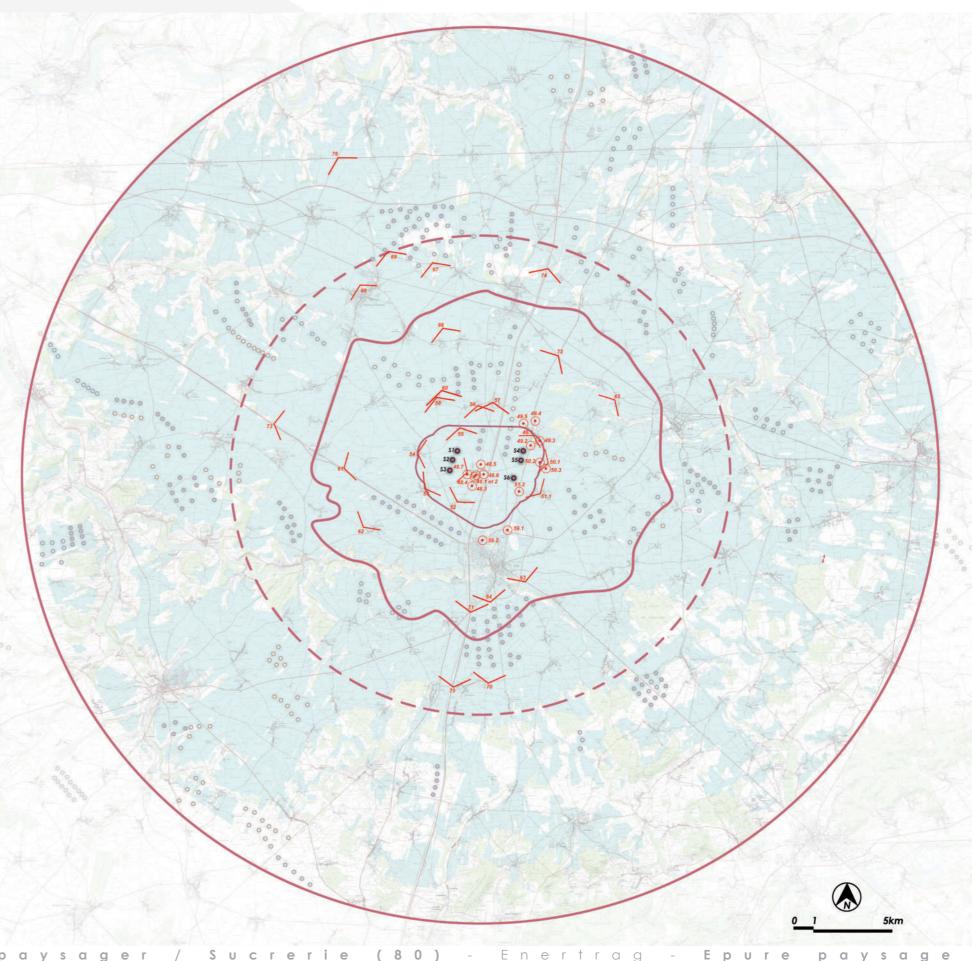






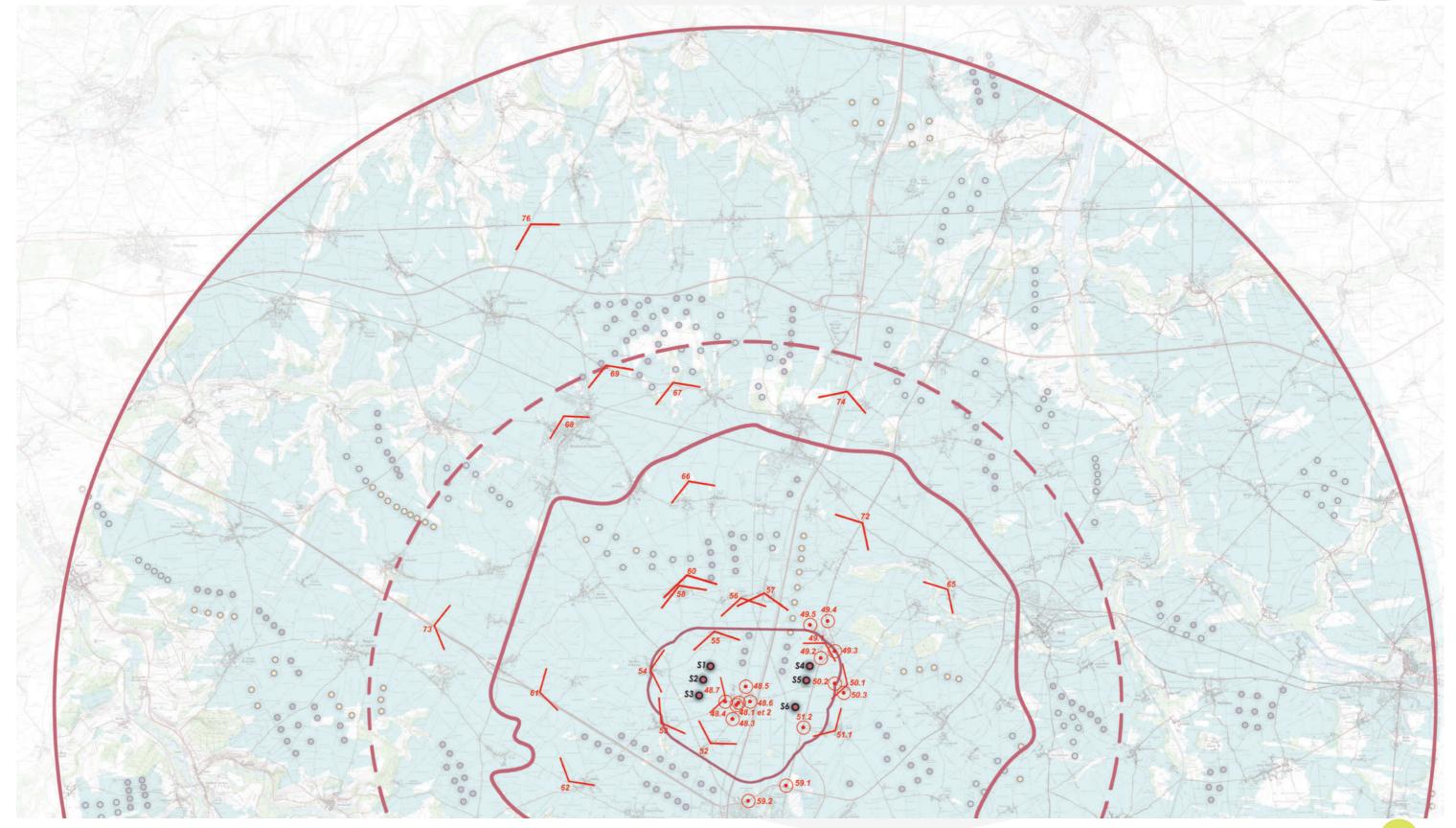
# Carte de localisation des PM supplémentaires



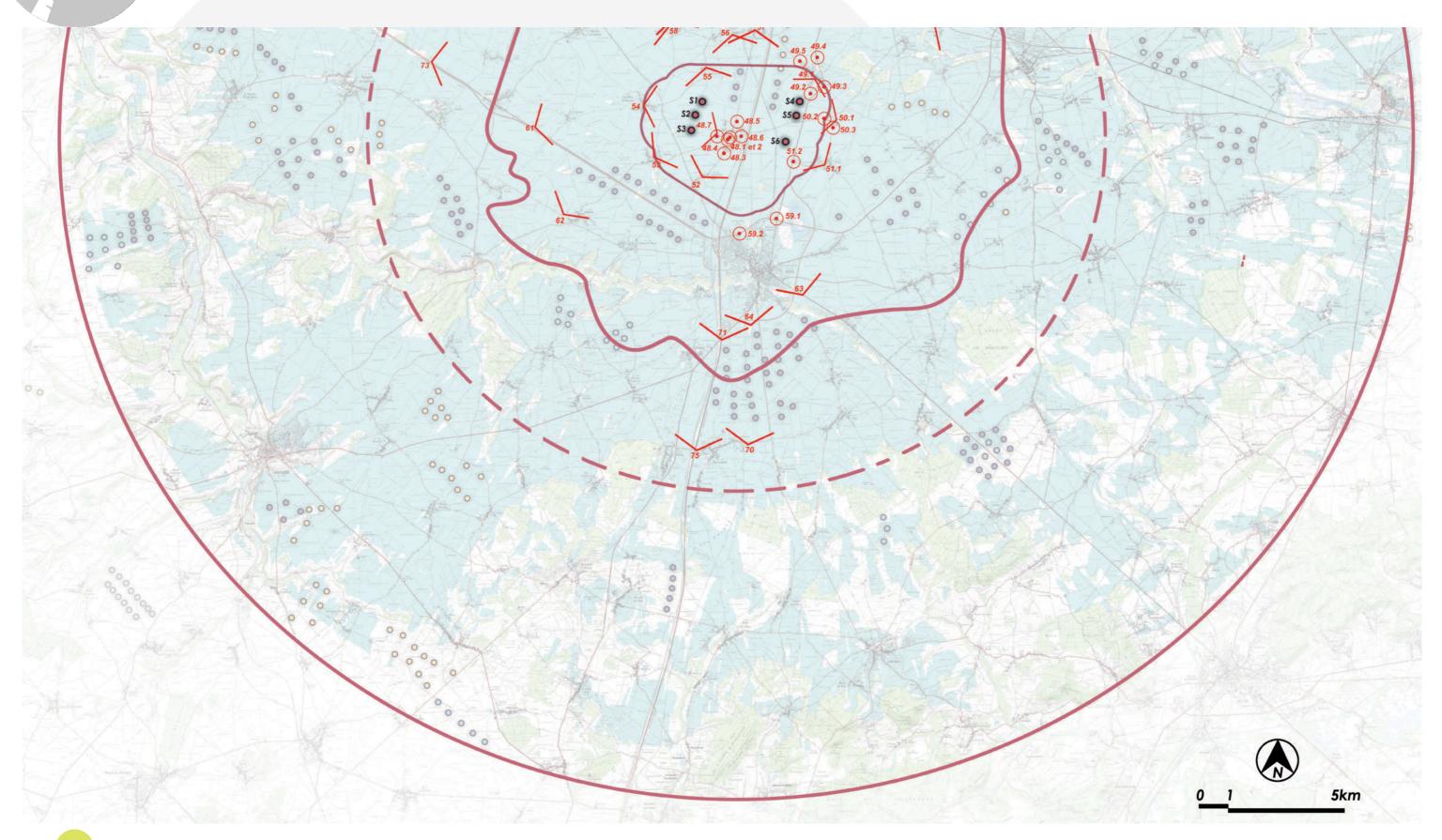


#### Carte de localisation des PM supplémentaires : Zoom nord (



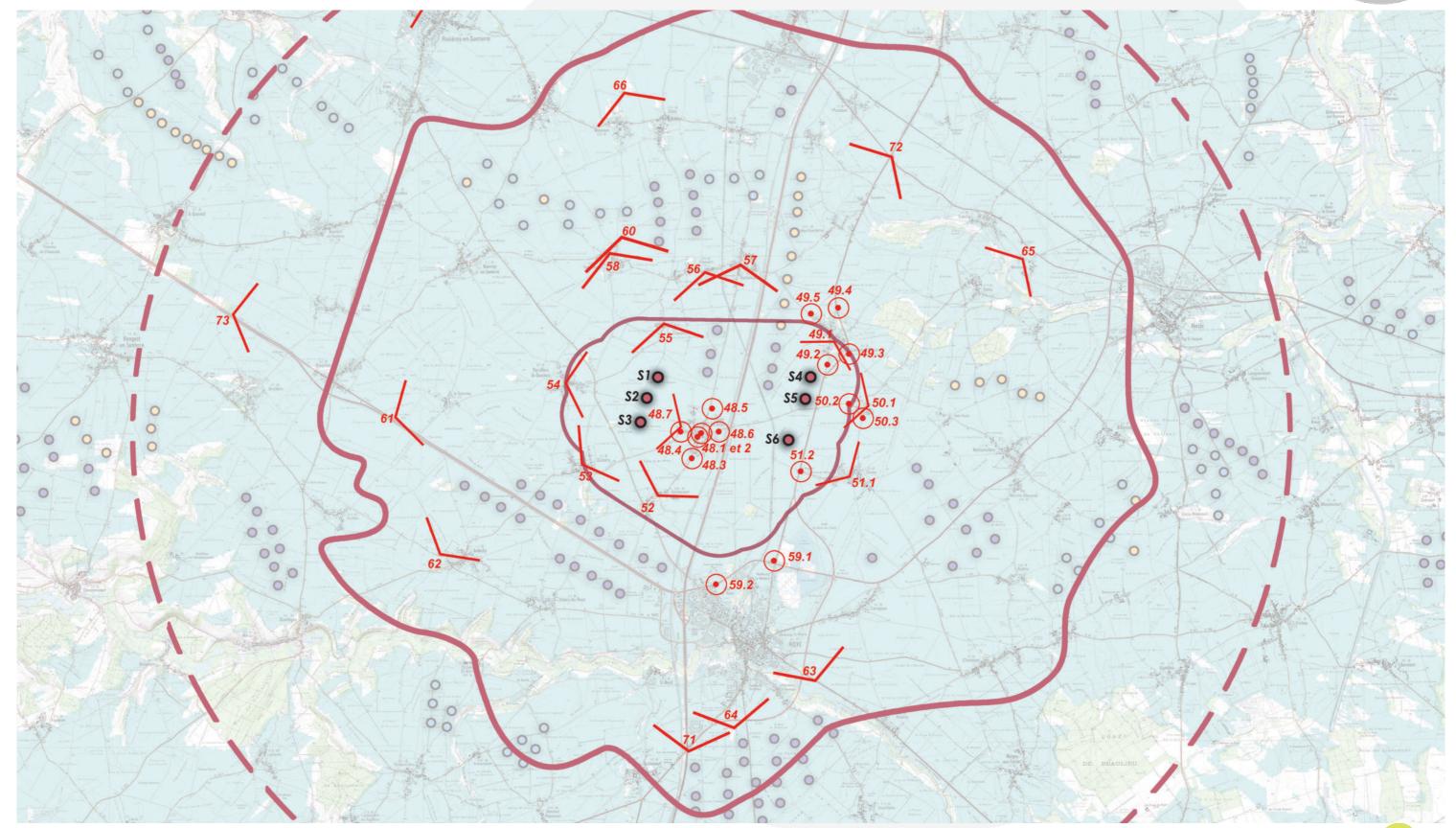


# Carte de localisation des PM supplémentaires : Zoom sud



# Carte de localisation des PM supplémentaires : Zoom sur le périmètre rapproché des 5 km







# Justification des photomontages supplémentaires

Numéro PM	Communes + autres éléments de localisation	attente des points de vue supplémentaire	Localisation des PM supplémentaires demandés					
48.1			Depuis le socle de la croix classée et aux abords de l'église où une fenêtre visuelles s'ouvre vers la zone ouest du projet.					
48.2			Depuis la D139 dans la traversée du bourg qui est orientée vesr les deux zones du projet.					
48.3		Plusieurs points de vue ont été demandés depuis la commune : des vues à 360° à chaque entrée/sortie du bourg, depuis la traversée et au niveau de l'église	Depuis la D13 en sortie sud du bourg d'où les deux zones du projet sont visibles.					
48.4	Fresnoy-les-Roye		Depuis la D139 en sortie ouest du bourg orientée vers la zone ouest du projet.					
48.5			Depuis la D132 en sortie nord du bourg d'où les deux zones du projet sont visibles.					
48.6		et de la croix classée.	Depuis la D139 en sortie est du bourg d'où les deux zones du projet sont visibles.					
48.7			Depuis le chemin du Tour de Ville à l'ouest du bourg tourné vers la zone ouest du projet.					
49.1		Bl. dia mandata dia mandata (17	Depuis la traversée du bourg.					
49.2	Liancourt-Fosse	Plusieurs points de vue ont été demandés depuis la commune : des vues à 360° à chaque entrée/sortie du bourg, depuis la traversée et depuis le	Depuis la sortie sud à la fin de la traversée du bourg.					
49.3			Depuis la D1017 (contournement est) sur les franges est du bourg.					
49.4			Depuis la D1017en entrée nord du bourg.					
49.5		contournement est.	Depuis la rue d'Hattencourt en sortie nord-ouest du bourg.					
50.1	- 1	Plusieurs points de vue ont été	Depuis la D139 aux abords de l'église.					
50.2	Crémery	demandés depuis la commune : des vues à 360° depuis certaines entrée/sortie du bourg et depuis	Depuis la D139 en sortie ouest du bourg tournée vers les deux zones de projet.					
50.3		la traversée.	Depuis la rue Hardier en sortie sud du bourg.					
51.1		Deux points de vue ont été demandés depuis la commune :	Depuis la D232 aux abords de l'église.					
51.2	Gruny	depuis la traversée et en sortie ouest.	Depuis la sortie ouest au croisement de la D232 et de la D1017.					
52	Goyencourt	Un point de vue supplémentaire a été demandé dans la traversée du bourg.						
53	Damery	Un point de vue supplémentaire a été demandé dans la traversée du bourg.						
54	Parvillers-lès-Quesnoy	Un point de vue supplémentaire a été demandé dans la traversée du bourg.						
55	La Chavatte	Un point de vue supplémentaire a été demandé dans la traversée du bourg.						

# Justification des photomontages supplémentaires

	Communication	attanta da uninte da una							
Numéro PM	Communes + autres éléments de localisation	attente des points de vue supplémentaire	Localisation des PM supplémentaires demandés						
56	Fransart	Un poir	nt de vue supplémentaire a été demandé dans la traversée du bourg.						
57	Hattencourt	Un poir	nt de vue supplémentaire a été demandé dans la traversée du bourg.						
58	Fouquescourt	Un poir	nt de vue supplémentaire a été demandé dans la traversée du bourg.						
59.1	Davis	Deux points de vue ont été demandés depuis la D934 qui	Au croisement de la D4221						
59.2	Roye	contourne le pôle urbain par le nord	Au croisement de la rue des Granges.						
60	Fouquescourt		perception depuis ce site de mémoire tourné vers la zone de projet et cumulant plusieurs intérêts paysagers et patrimoniaux / effets cumulés du projet et des parcs et projets voisins						
61	Bouchoir	Depuis l'ensemble des cimetières	Cimetière britannique le long de la D934.						
62	Andechy / sortie est D139	militaires se trouvant dans les	Cimetière allemand à l'ouest du bourg.						
63		aires d'études immédiates et rapprochées.	Cimetière britannique au sud-est le long de la D934.						
64	Roye		Cimetière britannique au sud le long de la D1017.						
65	Curchy		Cimetière allemand de Manicourt.						
66	Maucourt		Nécropole Nationale au nord du bourg.						
67	Lihons	Depuis l'ensemble des cimetières	Nécropole Nationale le long de la D337.						
68	Rosières-en-Santerre ouest	militaires se trouvant dans les aires d'études immédiates et	Cimetière britannique sur les franges ouest du bourg.						
69	Rosières-en-Santerre	rapprochées.	Cimetière britannique le long de la D337.						
70	Beuvraignes		Nécropole Nationale à l'est de la commune						
71	Laucourt	Un point de vue supp	plémentaire a été demandé au niveau de la Ferme de Bellevue le long de la D1017.						
72	Puzeaux	Un point de vue supplémentaire a été demandé au croisement de la D1017 et de la D337 au niveau de Bel Air.							
73	Arvillers	Un point de vue supplémentaire a été demandé au nord de la commune depuis la D934							
74	Hyencourt-le-Grand	Un point de vue supplémentaire a été demandé au franchissement de l'A1 par la D45.							
75	Tilloloy/Beuvraignes	Un point de vue supplémentaire a été demandé au franchissement de l'A1 par la D133.							



Un point de vue supplémentaire a été demandé au nord de la commune au croisement de la N29 et de la D41.

76

Harbonnières



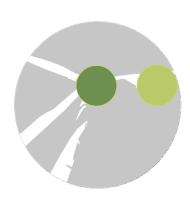
# Données techniques des photomontages supplémentaires

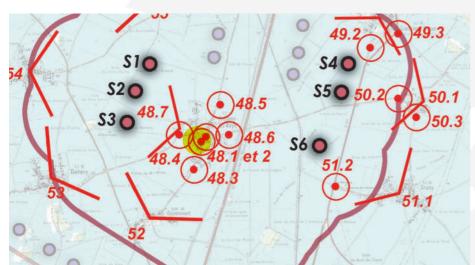
NUM_PV	X_L93	Y_L93	Alt	Commune	Lieu-Dit	Eol + proche	Eol + loin	Azimut	Angle Horiz.	Angle Vert.	Date	Heure
48.1	683794	6959784	88,4	FRESNOY-LES-ROYE	Socle croix MH	1137 (S3)	1450 (S1)	-70,245	360	23,5	17/12/2019	10:37
48.2	683779	6959856	89,2	FRESNOY-LES-ROYE	Centre bourg	1108 (S3)	1420 (S1)	-58,472	360	23,5	17/12/2019	10:57
48.3	683680	6959274	88,5	FRESNOY-LES-ROYE	Entrée sud	1256 (S3)	3015 (S4)	25,003	360	23,5	17/12/2019	12:40
48.4	683461	6959877	87,0	FRESNOY-LES-ROYE	Entrée ouest	793 (S3)	2928 (S4)	-11,814	360	23,5	17/12/2019	11:23
48.5	684075	6960250	92,6	FRESNOY-LES-ROYE	Entrée nord	1263 (S1)	2225 (S4)	5,184	360	23,5	17/12/2019	12:54
48.6	684236	6959879	89,6	FRESNOY-LES-ROYE	Entrée est	1511 (S4)	2226 (S6)	55,403	360	23,5	17/12/2019	12:25
48.7	683498	6959982	88,6	FRESNOY-LES-ROYE	Jardin ouest	815 (S3)	1096 (S1)	-20,093	120	23,5	17/12/2019	11:37
49.1	686601	6961930	81,0	LIANCOURT	Centre bourg	1062 (S4)	4340 (S3)	-151,481	120	23,5	30/12/2019	12:41
49.2	686550	6961346	86,9	LIANCOURT	Entrée sud	533 (S4)	4071 (S3)	-49,844	360	23,5	30/12/2019	13:32
49.3	686922	6961426	83,3	LIANCOURT	Entrée est	870 (S4)	4449 (S3)	-114,023	360	23,5	30/12/2019	13:05
49.4	686693	3962252	80,5	LIANCOURT	Entrée nord	1395 (S4)	4569 (S3)	-168,015	360	23,5	30/12/2019	12:41
49.5	686209	6962227	83,0	LIANCOURT	Sortie nord-ouest	1278 (S4)	4140 (S3)	-126,717	360	23,5	30/12/2019	10:37
50.1	687325	6960356	94,5	CREMERY	Centre-bourg	1206 (S5)	4640 (S3)	-68,715	120	23,5	17/12/2019	14:28
50.2	686956	6960401	94,5	CREMERY	Sortie ouest	835(S5)	4276 (S3)	-43,172	360	23,5	06/01/2020	11:07
50.3	687223	6960082	94,2	CREMERY	Sortie sud	1173 (S5)	4528 (S3)	-79,423	360	23,5	30/12/2019	13:21
51.1	687089	6959034	94,4	GRUNY	Centre-bourg	1479 (S6)	4552 (S1)	-55,334	120	23,5	17/12/2019	13:38
51.2	685943	6959046	91,7	GRUNY	Accés N17	615 (S6)	3486 (S1)	-106,821	360	23,5	06/01/2020	11:33
52	682935	6958561	94,0	GOYENCOURT	Centre-bourg	1503 (S3)	4033 (S4)	15,979	120	23,5	31/12/2019	13:43
53	681569	6959248	97,5	DAMERY	Centre-bourg	1366 (S3)	4915 (S4)	64,809	120	23,5	17/12/2019	16:09
54	681084	6960895	97,4	PARVILLERS-LE-Q.	Centre bourg	1727 (S2)	5095 (S4)	114,998	120	23,5	06/01/2020	13:09
55	683177	6962059	89,4	LA CHAVATTE	Centre bourg	1089 (S1)	3524 (S6)	159,270	120	23,5	31/12/2019	16:44
56	683608	6963117	88,9	FRANSART	Centre bourg	2213 (S1)	4086 (S6)	-175,550	120	23,5	06/01/2020	13:44
57	684696	6963134	87,8	HATTENCOURT	Centre bourg	2646 (S4)	3687 (S3)	-161,929	120	23,5	06/01/2020	14:04
58	681893	6963495	87,8	FOUQUESCOURT	Centre-bourg rue de Rouvroy	2766 (S1)	5445 (S6)	147,198	120	23,5	31/12/2019	15:22

# Données techniques des photomontages supplémentaires



NUM PV	X L93	Y_L93	Alt	Commune	Lieu-Dit	Eol + proche	Eol + loin	Azimut	Angle Horiz.	Angle Vert.	Date	Heure
NOW_PV		1_L93	Ait	Commune	Lieu-Dit	Eoi + proche	E01 + 10111	Azimut	Angle Honz.	Angle vert.	Date	Heure
59.1	685372	6957207	87,2	ROYE	Croisement D4221 / D932	2442 (S6)	4431 (S1)	-21,273	360	23,5	18/12/2019	14:51
59.2	684174	6956726	81,7	ROYE	D934 rue des Granges	3286 (S6)	4680 (S4)	2,516	360	23,5	18/12/2019	14:41
60	682319	6963901	89,1	FOUQUESCOURT	Cim.milit.Brit.	3010 (S1)	5467 (S6)	150,474	120	23,5	06/01/2020	14:20
61	677541	6960229	98,9	BOUCHOIR	Cim.milit.Brit.	5132 (S3)	8659 (S4)	81,819	120	23,5	30/12/2019	14:39
62	678478	6957463	103,4	ANDECHY	Cim.milit.All.	4925 (S3)	8448 (S4)	58,029	120	23,5	30/12/2019	14:10
63	686212	6954722	86,4	ROYE	Cim.milit.Brit.	4925 (S6)	7012 (S1)	-13,031	120	23,5	18/12/2019	15:04
64	684382	6953755	87,7	ROYE	Cim.milit.All.	6021 (S6)	7420 (S1)	6,407	120	23,5	18/12/2019	15:19
65	690495	6963300	81,0	CURCHY	Cim.milit.All.	4893 (S4)	8445 (S3)	-104,476	120	23,5	18/12/2019	13:28
66	682409	6966788	89,6	MAUCOURT	Nécropole Nat.	5845 (S1)	7895 (S6)	160,572	120	23,5	06/01/2020	15:10
67	681897	6969918	109,1	LIHONS	Nécropole Nat.	9014 (S1)	10984 (S6)	151,242	120	23,5	06/01/2020	16:34
68	678447	6968857	89,9	ROSIERES-EN-ST	Cim.milit.Brit. Ext.	9115 (S1)	11750 (S6)	152,054	120	23,5	30/12/2019	15:33
69	679836	6970559	89,4	ROSIERES-EN-ST	Cim.milit.Brit.	10102 (S1)	12418 (S6)	146,182	120	23,5	06/01/2020	15:38
70	684351	6949950	86,0	BEUVRAIGNES	Nécropole Nat.	9788 (S6)	11170 (S4)	12,432	120	23,5	18/12/2019	15:37
71	683306	6953042	86,0	LAUCOURT	N17 Ferme de Bellevue	7012 (S6)	8417 (S4)	-2,024	120	23,5	06/01/2020	12:39
72	687882	6965472	86,8	PUZEAUX	N17 Croisement de Bel-Air	4827 (S4)	7508 (S3)	-131,014	120	23,5	30/12/2019	11:59
73	674435	6962170	99,4	ARVILLERS	D934	8480 (S2)	11790 (S4)	91,994	120	23,5	30/12/2019	15:03
74	687435	6969623	90,5	HYPERCOURT	Pont A1 / D45	8763 (S4)	10146 (S3)	-156,037	120	23,5	30/12/2019	11:41
75	682696	6949749	97,0	BEUVRAIGNES	Pont A1	10297 (S3)	11735 (S4)	16,648	120	23,5	18/12/2019	16:11
76	677392	6974994	89,4	HARBONNIERES	N29 / D41	15108 (S1)	17479 (S6)	141,535	120	23,5	30/12/2019	16:03





ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 360° DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.13 KM (\$3)

impact volet

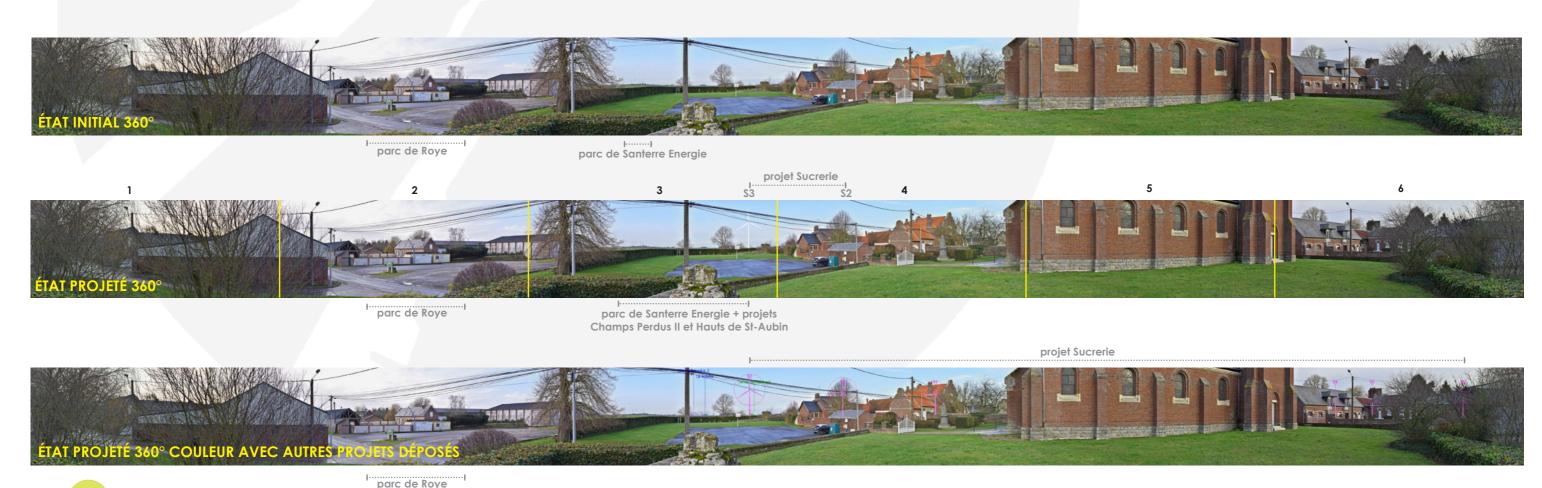


**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE:** En plus des deux photomontages déjà réalisés sur la commune de Fresnoy-lès-Roye dans l'étude initiale (PM2 et 3), plusieurs photomontages supplémentaires ont été demandés depuis différents secteurs de la commune afin d'analyser plus finement les impacts du projet. Ce premier point de vue à 360° (PM 48.1/a et 48.1/b) est réalisé aux abords de la Croix classée (aujourd'hui seul son socle est préservé) se trouvant à proximité de l'église.

RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX: Au regard des 2 panoramas à 180° exposés dans les 4 pages suivantes, seule l'éolienne \$3 du projet Sucrerie montre des interactions avec l'édifice classé. La ligne est du projet n'est pas visible depuis ce point de vue. La croix elle-même n'étant plus existante, on ne peut pas dire qu'il y ait surplomb sur l'édifice. Des covisibilités s'opèrent avec d'autres parcs (Roye, Santerre Energie).

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET:** Modéré au regard de la prégnance de l'éolienne sur un édifice aujourd'hui en ruine et de la présence d'autres éléments en interface (réseaux aériens et hangar agricole).

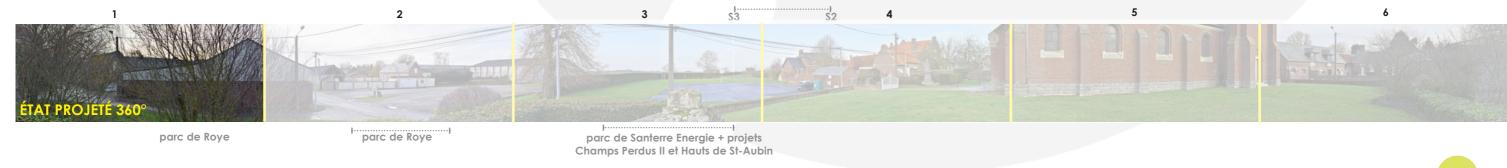
**PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION/ENCERCLEMENT PAR L'ÉOLIEN:** A la lecture des 2 panoramas à 180°, il n'est pas constaté d'encerclement par l'éolien ou par le projet (présence de filtres visuels).



Sucrerie (80) -

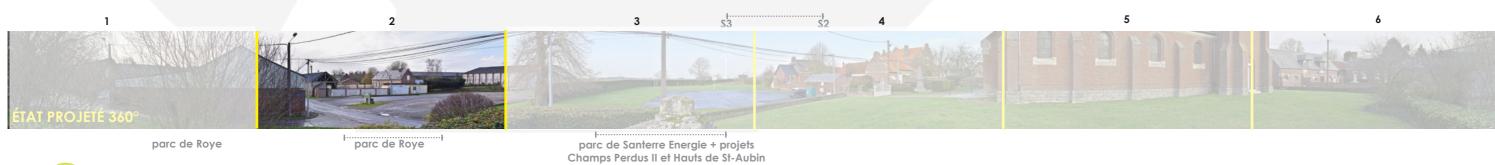
















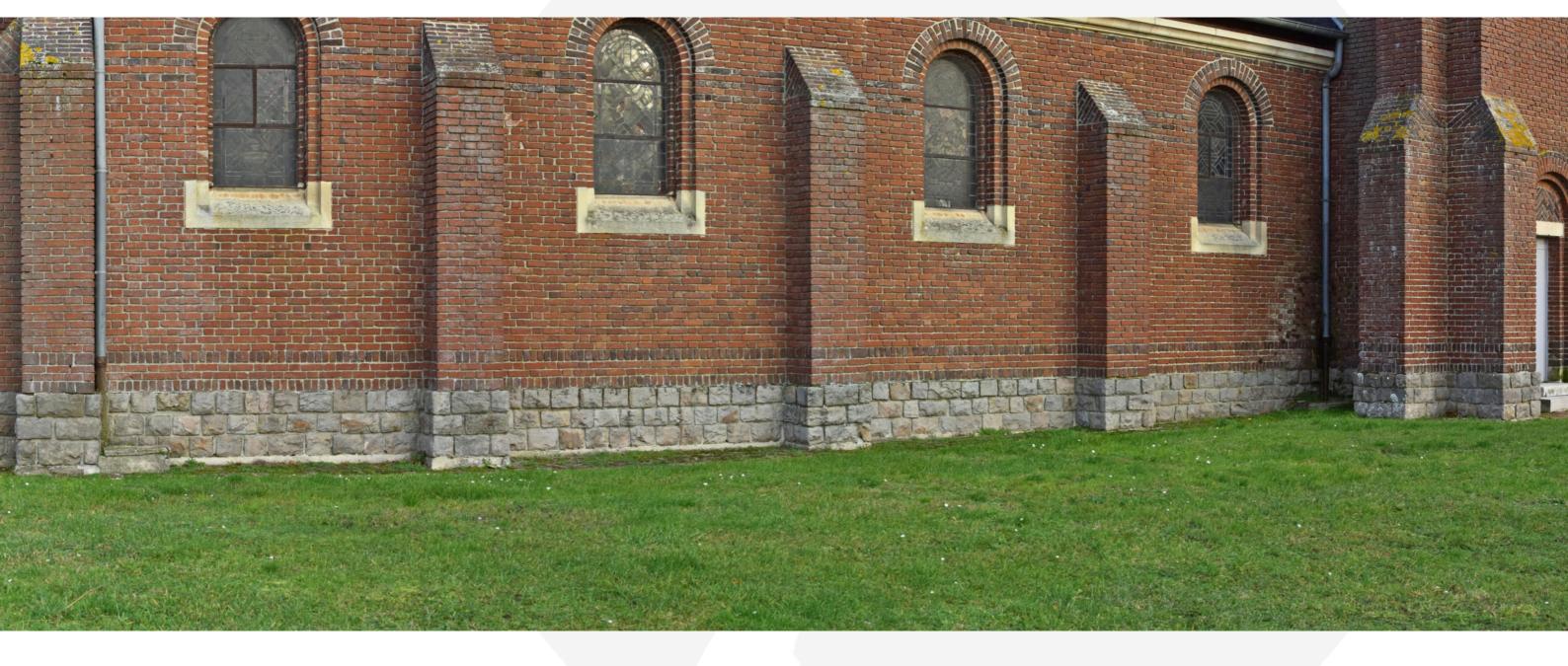










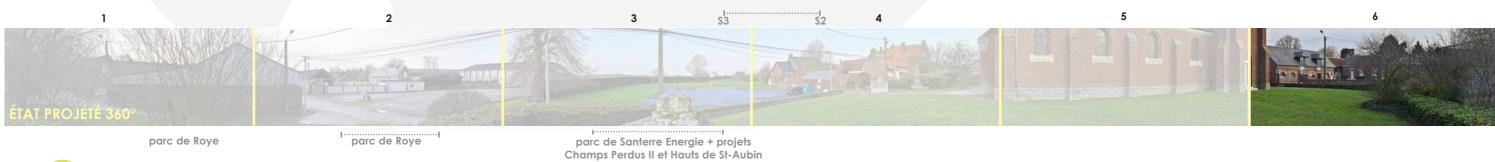






# PM 48.1 - Fresnoy-lès-Roye : Depuis le socle de la croix classée VUE RÉALISTE À 60°







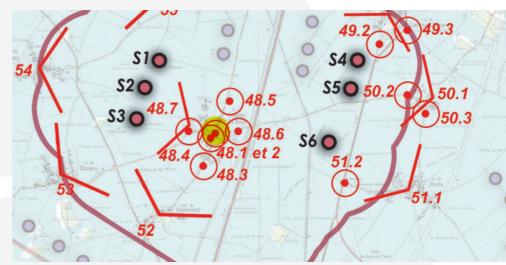


JUSTIFICATION DU POINT DE VUE: En plus des deux photomontages déjà réalisés sur la commune de Fresnoy-lès-Roye dans l'étude initiale (PM2 et 3), plusieurs photomontages supplémentaires ont été demandés depuis différents secteurs de la commune afin d'analyser plus finement les impacts du projet. Ce deuxième point de vue à 360° (PM 48.2/a et 48.2/b) est réalisé depuis la D139 dans la traversée du bourg qui est orientée vers les deux entités du projet.

RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX: Au regard des 2 panoramas à 180° exposés dans les 4 pages suivantes, la perception du projet est partielle. Seule S3 émerge distinctement dans l'axe de la D139. Pour le reste du projet, quelques pales émergent ponctuellement. Il n'y a pas d'autre parc visible depuis ce point de vue.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET:** Modéré pour l'éolienne S3 et faible à nul pour les autres éoliennes du projet.

PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION/ENCERCLEMENT PAR L'ÉOLIEN: A la lecture des 2 panoramas à 180°, il n'est pas constaté d'encerclement par l'éolien ou par le projet (présence de filtres visuels successifs).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 360°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.10 KM (S3)







projet Sucrerie projet Sucrerie





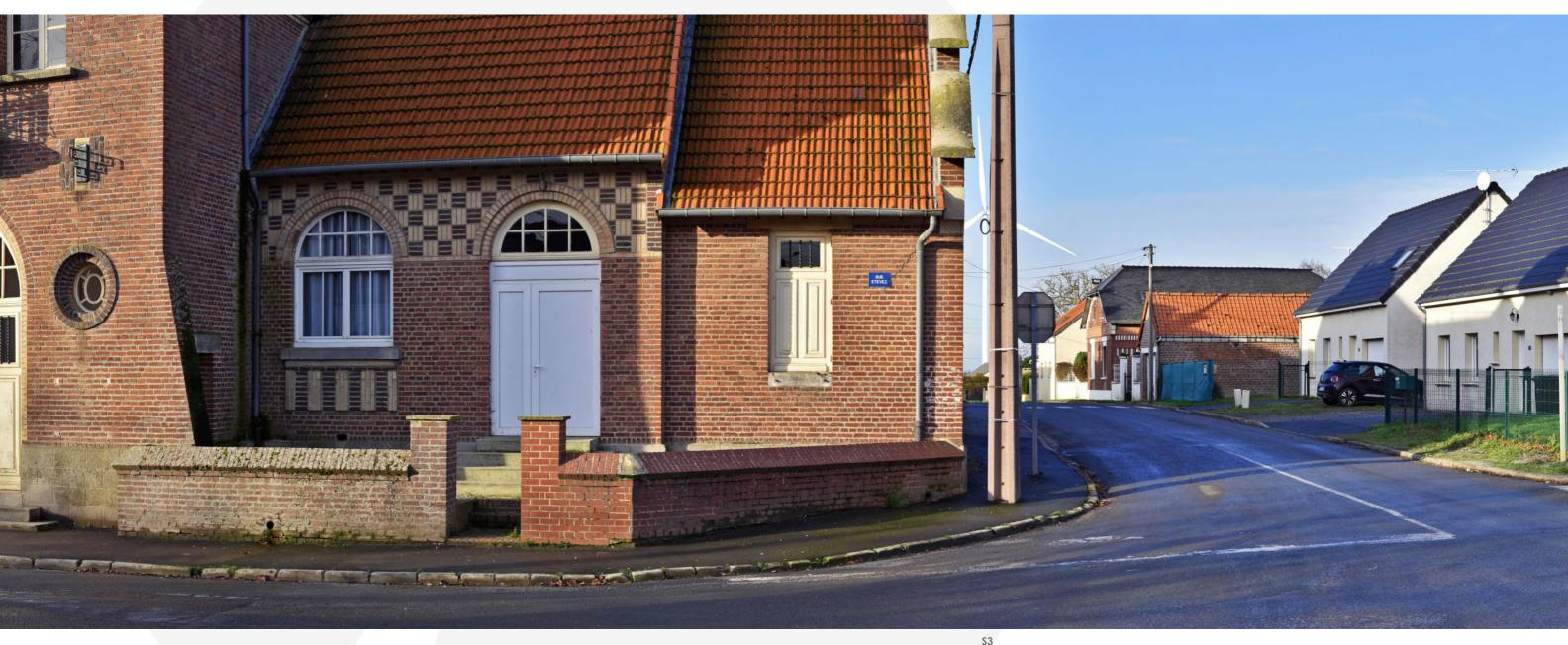




























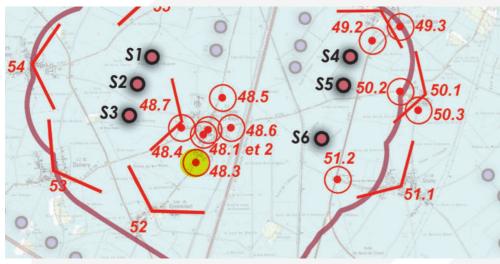








#### PM 48.3 - Fresnoy-lès-Roye: D13 en sortie sud du bourg



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 360° DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.25 KM (S3)

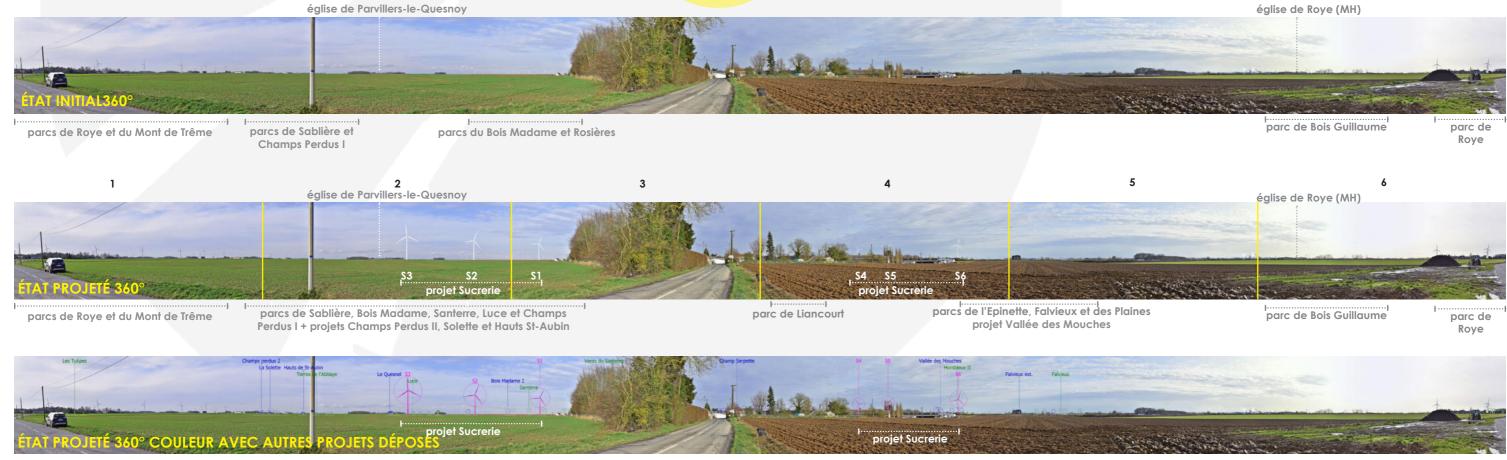


**JUSTIFICATION DU POINT DE VUE:** En plus des deux photomontages déjà réalisés sur la commune de Fresnoy-lès-Roye dans l'étude initiale (PM2 et 3), plusieurs photomontages supplémentaires ont été demandés depuis différents secteurs de la commune afin d'analyser plus finement les impacts du projet. Ce troisième point de vue à 360° (PM 48.3/a et 48.3/b) est réalisé depuis la D13 en sortie sud du bourg.

RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX: Les deux entités du projet sont bien lisibles mais elles ne sont pas perceptibles simultanément. En effet, une respiration d'au moins 90° les séparent visuellement. Il n'est pas constaté d'interactions notables avec de patrimoine. Des covisibilités s'opèrent avec d'autres parcs marquant largement l'horizon sur le panorama global.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET:** Modéré au regard de la proximité des éoliennes et du fait que les éoliennes ne montrent pas d'interactions défavorables avec du patrimoine. De plus, le projet ne génère pas d'angle supplémentaire occupé par l'éolien.

PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION/ENCERCLEMENT PAR L'ÉOLIEN: A la lecture des 2 panoramas à 180°, il est constaté un effet d'étalement voire d'encerclement par l'éolien auquel le projet participe faiblement puisqu'il s'inscrit dans des angles visuels déjà occupés.



# PM 48.3 - Fresnoy-lès-Roye : D13 en sortie sud du bourg



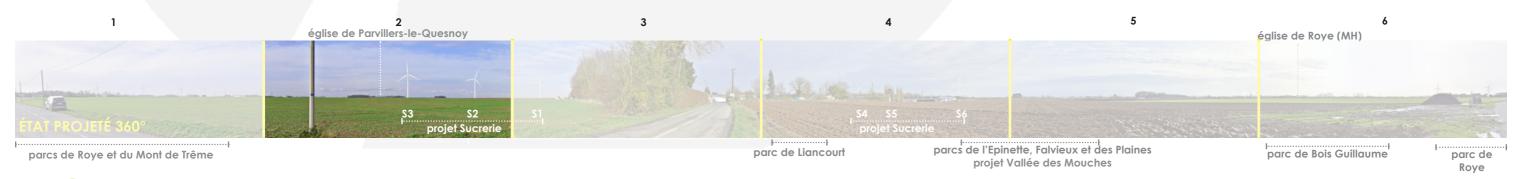






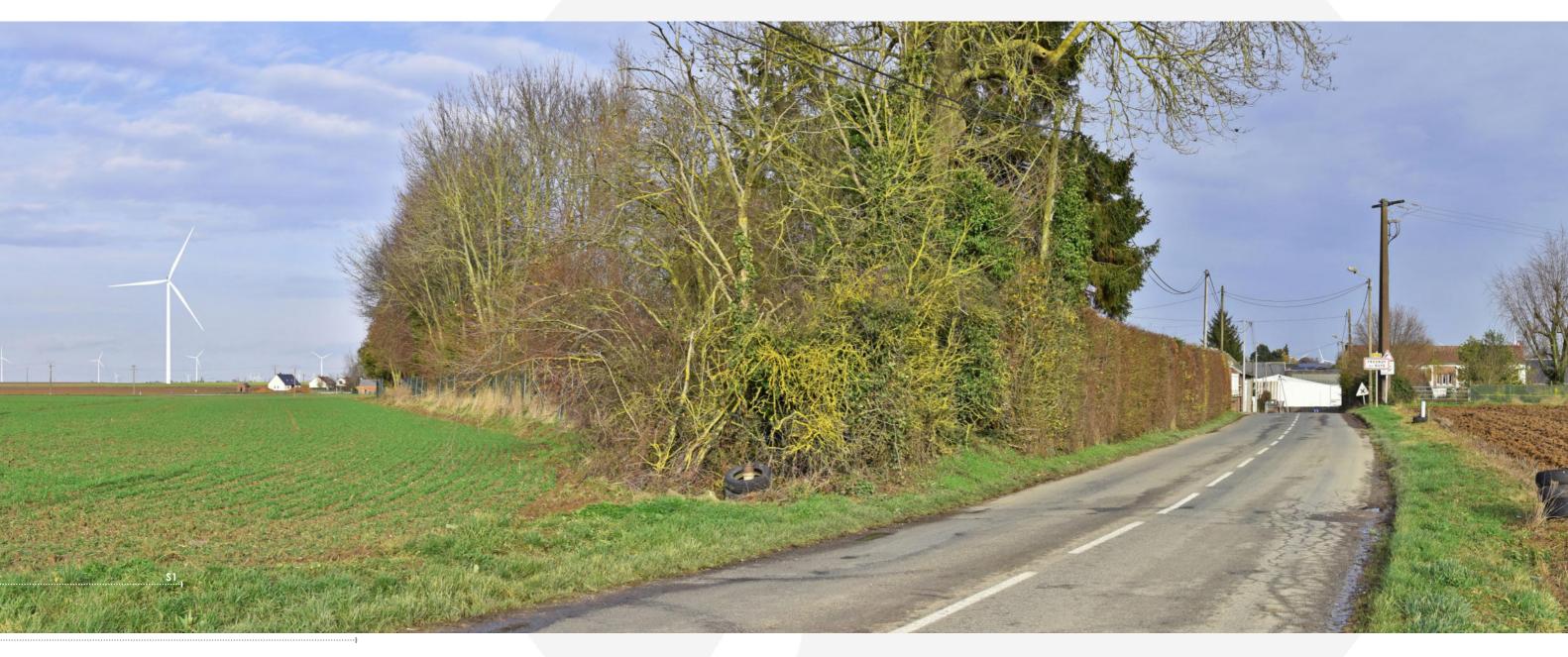
# PM 48.3 - Fresnoy-lès-Roye : D13 en sortie sud du bourg





# PM 48.3 - Fresnoy-lès-Roye : D13 en sortie sud du bourg





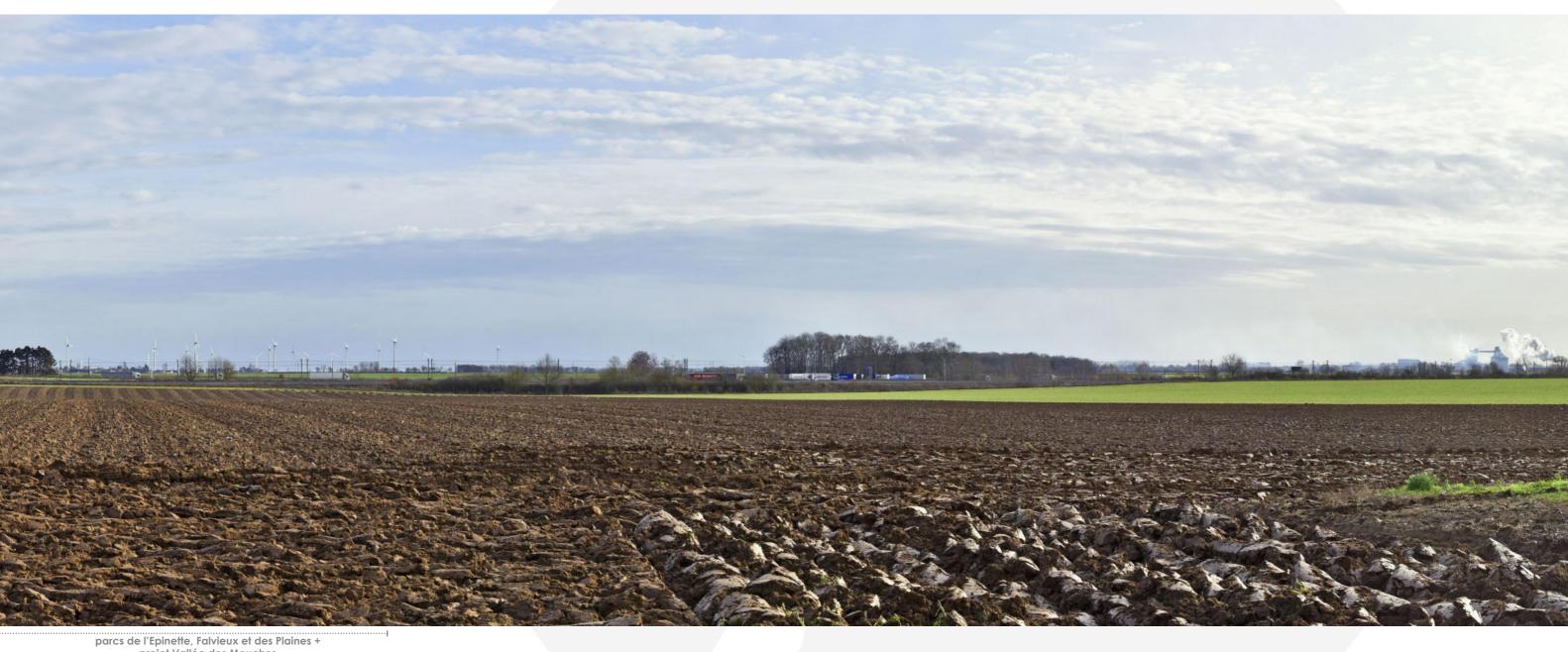




















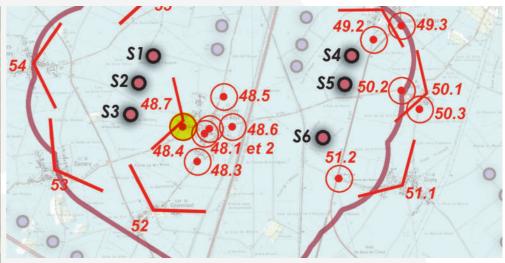
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE: En plus des deux photomontages déjà réalisés sur la commune de Fresnoy-lès-Roye dans l'étude initiale (PM2 et 3), plusieurs photomontages supplémentaires ont été demandés depuis différents secteurs de la commune afin d'analyser plus finement les impacts du projet. Ce quatrième point de vue à 360° (PM 48.4/a et 48.4/b) est réalisé depuis la D139 en sortie ouest du bourg qui est tournée vers l'entité ouest du projet.

RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX: L'entité ouest du projet est visible. Pour l'entité est, seule S6 émerge clairement au-dessus de la silhouette du bourg sans toutefois générer de surplomb sur celui-ci. Des covisibilités s'opèrent avec d'autres parcs marquant la moitié ouest du panorama global.

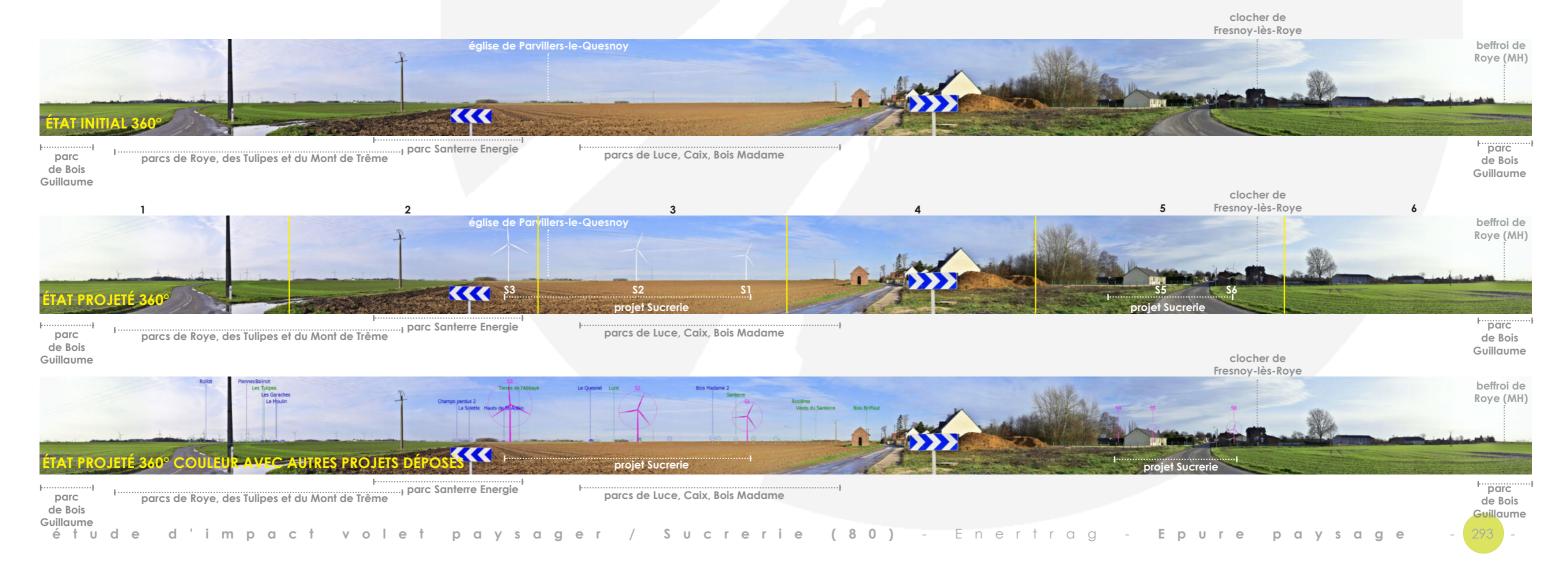
**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET:** Modéré au regard de la proximité des éoliennes et du fait qu'elles ne montrent pas d'interactions défavorables avec du patrimoine. De plus, le projet ne génère pas d'angle supplémentaire occupé par l'éolien (hormis S6 qui émerge au-dessus du bourg).

PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION/ENCERCLEMENT PAR L'ÉOLIEN: A la lecture des 2 panoramas à 180°, il est constaté un effet d'étalement sur la moitié ouest du panorama mais il n'est pas noté d'encerclement (filtre visuel du bourg de Fresnoy-lès-Roye). Le projet participe faiblement à l'étalement puisqu'il s'inscrit dans des angles visuels déjà occupés.



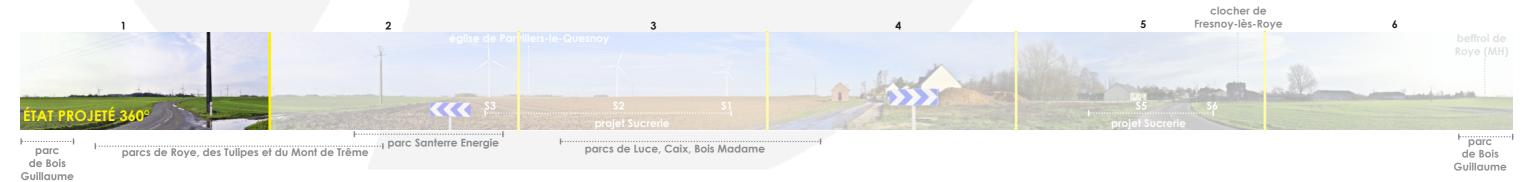


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 360° DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.79 KM (S3)











VUE RÉALISTE À 60°







étude d'impact volet paysager / Sucrerie (80) - Enertrag - Epure paysage









VUE RÉALISTE À 60°









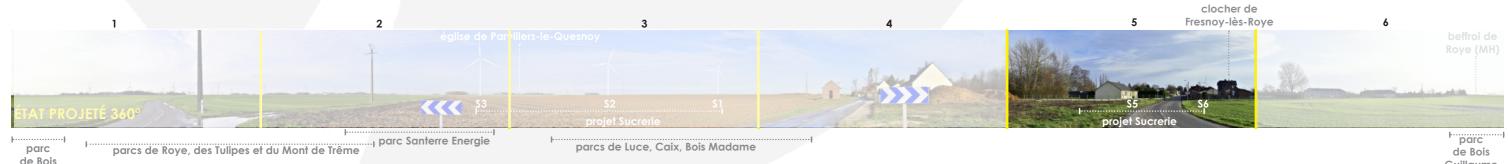
de Bois Guillaume



**VUE RÉALISTE À 60°** 

clocher de Fresnoy-lès-Roye





de Bois



de Bois Guillaume

VUE RÉALISTE À 60°

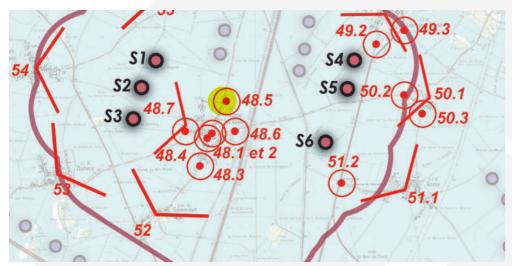






de Bois Guillaume





ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 360°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.26 KM (\$1)

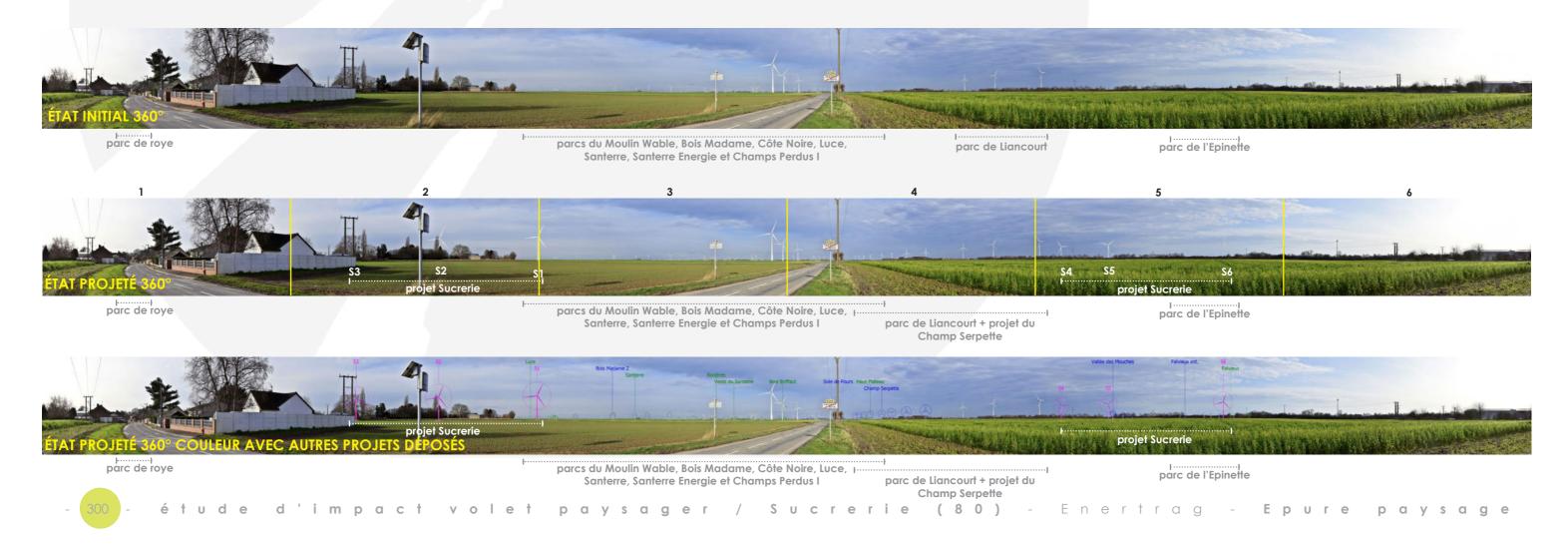


JUSTIFICATION DU POINT DE VUE: En plus des deux photomontages déjà réalisés sur la commune de Fresnoy-lès-Roye dans l'étude initiale (PM2 et 3), plusieurs photomontages supplémentaires ont été demandés depuis différents secteurs de la commune afin d'analyser plus finement les impacts du projet. Ce cinquième point de vue à 360° (PM 48.5/a et 48.5/b) est réalisé depuis la D132 en sortie nord du bourg qui est tournée vers les deux entités du projet.

RAPPORTS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU INTERACTIONS AVEC DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX: L'entité ouest du projet marque l'environnement immédiat du bourg de Fresnoy-lès-Roye alors que l'entité est se montre plus en retrait et dans la continuité directe du parc de Liancourt et du projet de Champ Serpette. Des covisibilités s'opèrent avec d'autres parcs marquant la moitié nord du panorama global.

**NIVEAU D'IMPACT DU PROJET:** Modéré au regard d'une proximité des éoliennes sans effet de surplomb et du fait qu'elles ne montrent pas d'interactions défavorables avec du patrimoine.

PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION/ENCERCLEMENT PAR L'ÉOLIEN: A la lecture des 2 panoramas à 180°, il est constaté un effet d'étalement et de superposition de l'éolien sur la moitié nord du panorama. La présence de filtres évite un phénomène d'encerclement potentiel. Le projet participe peu à ces phénomènes puisqu'il s'inscrit en grande partie dans des angles visuels déjà occupés.















parcs du Moulin Wable, Bois Madame, Côte Noire, Luce, 1.... Santerre, Santerre Energie et Champs Perdus I

parc de Liancourt + projet du Champ Serpette

parc de l'Epinette







Santerre, Santerre Energie et Champs Perdus I

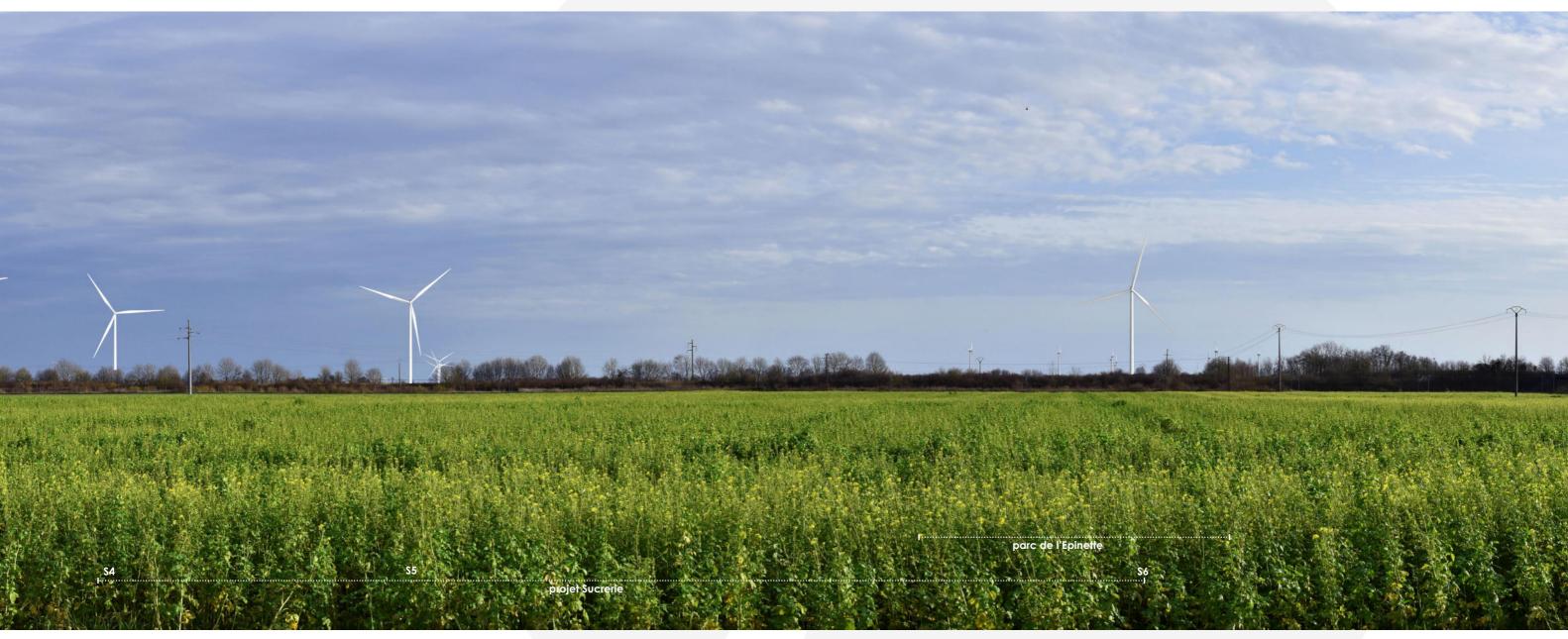
parc de Liancourt + projet du Champ Serpette













parcs du Moulin Wable, Bois Madame, Côte Noire, Luce, 1.... Santerre, Santerre Energie et Champs Perdus I

parc de Liancourt + projet du Champ Serpette

parc de l'Epinette







parcs du Moulin Wable, Bois Madame, Côte Noire, Luce, 1...... Santerre, Santerre Energie et Champs Perdus I parc de Liancourt + projet du Champ Serpette parc de l'Epinette

